## Pourvoi en cassation pour liquidation divorce

Par Nicolas17160

Bonjour malgré deux jugements en ma faveur sur la liquidation de patrimoine mon ex femme a formulé un pouvoi en

cassation. Je n'ai plus les moyens financiers pour prendre un avocat et je n'ai pas le droit à l'aide juridictionnelle . Quelles sont les les conséquences pour moi. Je vous remercie

-----

Par ESP

Bonjour

Sachant qu'il est obligatoire de prendre avocat en cassation, je vous conseillerais de vous renseigner en consultation gratuite.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706 [/url]

Vous pouvez aussi recontacter le bureau d'aide juridictionnelle pour solliciter une dérogation éventuelle...